

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 26 janvier, sur convocation adressée le 20 janvier 2026, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis en session ordinaire, à 18h30, à la salle des fêtes de Bailleau-le-Pin sous la présidence de Philippe SCHMIT.

Présents : John BILLARD, Emilie BOUNOUANE, Hervé BUISSON, Eric BRULE, Marie-Anne CHENESSEAU, Christine DAMAS, Frédéric DELESTRE, Michelle ELLEAUME, Claude FERET, Marie-Claude FRANCOIS, Jean-Claude FRIESSE, Pierre GIGOU, François GOBLET, Jean-Luc GOIRAND, Frédéric HALLOUIN, Jean-Claude HAY, Ingrid HEURTAULT, Laurence HUARD, Gérard HUET, Jean-Paul HUET (suppléant de Joël FAUQUET), Jacky HULINE, Bertrand DE LACHEISSERIE, Patrick LAGE, Martial LOCHON, Cyril LUCAS, Patrick MARTIN, Jocelyne MENAGER, Josette MOUTON, Michel QUENTIN, Laure DE LA RAUDIERE, Pascal RIOLET, Pierrette SALMON, Philippe SCHMIT, Bruno TARANNE

Pouvoirs : de Mélanie MOURANT PERINO à Jean-Claude FRIESSE, Philippe FORGE à Patrick LAGE, Marie-Paule DOS REIS à Philippe SCHMIT, Richard PEPIN à Hervé BUISSON, Véronique THIBOUST à Marie-Anne CHENESSEAU, Jérôme MEUNIER à Pierrette SALMON, Olivier DANIEL à Michelle ELLEAUME, Agnès PENFORNIS à Eric BRULE, Sylvie GAREL à Christine DAMAS, Philippe MORELLE à Frédéric DELESTRE

Excusé : Vincent CARNIS

Absents : Pascal AUBRY, Bruno BLANCHARD, Michèle CAT, Rebecca BRUNET, Jean-Luc JULIEN, Jacques MAUPU, Eric MEUNIER, Patrick PETREMENT, Jean-Pierre POIRIER, Bernard PUYENCHET

Nombre de conseillers en exercice : 55

Secrétaire de séance : Martial LOCHON

Nombre de conseillers présents : 34

Nombre de conseillers votants : 44

DELIBERATION N°2026-19 SUBVENTION AU PROFIT DE L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES ILLIERS-COMBAY DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS ADOS AU TITRE DE 2026

L'association Familles Rurales d'Illiers-Combray a sollicité la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche pour l'octroi d'une subvention de fonctionnement dans la cadre de la gestion et l'organisation de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) proposé à l'année sur la commune d'Illiers-Combray.

Il est proposé de lui attribuer une subvention pour 2026, sur la base d'un montant fixé à l'heure/enfant réalisée, versé pour les jeunes résident sur le territoire de la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'accorder une subvention de fonctionnement au titre de 2026, au profit de l'association Familles Rurales d'Illiers-Combray, dans le cadre de l'organisation de l'ALSH Ados, pour un montant de 1,50 € / heure/enfant réalisée.
- **DECIDE** qu'un premier acompte représentant 75% de la subvention de la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche identifié dans les données d'activité et le budget prévisionnel de l'association sera versé lors de la transmission et de la validation de ces éléments.
- **DECIDE** que le solde sera versé sur production et présentation du bilan définitif de l'année, notamment des données d'activité réelles transmis à la CAF.
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents en rapport avec ce dossier.

Rendu exécutoire compte tenu :
De la réception en Préfecture le
Et de la publication du

Pour extrait, certifié conforme
Le Président, Philippe SCHMIT

Le secrétaire de séance

Martial LOCHON

